
Arrondissement de BETHUNE

du Conseil Communautaire

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 9 avril 2024, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 3 avril 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, PÉDRINI Léo, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMÉL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, SCHOEMACKER Paul, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry (Jusqu'à la question 30), BOYAULT Catherine, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine, FURGEROT Jean-Marc, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (Jusqu'à la question 20) , HOLVOET Marie-Pierre, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MARIINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, MERLIN Régine, NEVEU Jean, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, CARON David, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SAINT-ANDRÉ Stéphane, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TASSEZ Thierry, TRACHE Bruno, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMANT Isabelle

PROCURATIONS :

CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, CLAIRET Dany donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, CLAREBOUT Marie-Paule donne procuration à HEUGUE Éric, CORDONNIER Francis donne procuration à GIBSON Pierre-Emmanuel, DASSONVAL Michel donne procuration à MERLIN Régine, DEFEBVIN Freddy

donne procuration à BARROIS Alain, DELPLACE Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie donne procuration à SAINT-ANDRÉ Stéphane, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothee donne procuration à DEROUBAIX Hervé, FLAJOLLET Christophe donne procuration à BOSSART Steve, FONTAINE Joëlle donne procuration à LEGRAND Jean-Michel, FOUCAULT Gregory donne procuration à LEMOINE Jacky, GAROT Line donne procuration à HOCQ René (Jusqu'à la question 20) , IMBERT Jacqueline donne procuration à BERTOUX Maryse, MACKÉ Jean-Marie donne procuration à SGARD Alain, MALBRANQUE Gérard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, MARCELLAK Serge donne procuration à TASSEZ Thierry, NOREL Francis donne procuration à LEVEUGLE Emmanuelle, PRUD'HOMME Sandrine donne procuration à MAESELE Fabrice, RUS Ludivine donne procuration à DEMULIER Jérôme, SWITALSKI Jacques donne procuration à VERDOUCQ Gaëtan, TOMMASI Céline donne procuration à DEBAS Gregory, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, FLAHAUT Jacques, HANNEDOUCHE Sandrine, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, OPIGEZ Dorothee, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, VIVIEN Michel

Madame DERUELLE Karine est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,



Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
9 avril 2024

FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX -
PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES TRAVAUX - ANNÉE 2023

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 02 avril 2024, Monsieur Hervé DEROUBAIX, qui en assure la présidence, est invité à présenter l'état de ces travaux réalisés au cours de l'année 2023, ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2023 ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **15 AVR. 2024**

Et de la publication le : **15 AVR. 2024**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DEROUBAIX Hervé



DEROUBAIX Hervé



Commission Consultative des Services Publics Locaux
Etat des travaux réalisés/année 2023

Commission Consultative des Services Publics Locaux du 19 juin 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique
DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et la petite enfance
SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable
OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau
VISSOUZE Yannick, Directeur Général Adjoint Développement Economique
CONFRERE Sabine, Directrice Assainissement
FLORKE Rainer, Directeur Environnement
HAIKEL Hakim, Directeur Eau Potable
HOCHART Jennifer, Service Juridique
BUTEZ Régis, Directeur Sport
RATAJCZAK Olivier, Directeur de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales
RUCAR Nicolas, Analyste financier
DUTHIEW Maïté, Service Assainissement
SENAVE Sylvie Service Développement Economique

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane
GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines,
DRUMÉZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport
DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses
CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.
PATTYN William, représentant de l'association Les quatre arbres
BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement
DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF
QUINTELIER Christophe, Directeur Général des Services
WEPPE Bernard, Directeur Général des Services Techniques
LAIGLE Jean-Charles, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens
BROSSIER Jérôme, Directeur Développement des entreprises
MOREL Valérie, Directrice Emploi et création d'entreprises
CARON Frédéric, Directeur Financier
THERY Gérard, Service Sport

ORDRE DU JOUR :

- Examen des rapports 2022 établis par les délégataires des services publics en matière d'assainissement, d'environnement, d'eau potable, de gestion des pépinières d'entreprises, de gestion du Centre aquatique de Béthune de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

Assainissement

Les rapports annuels concernant l'exploitation des équipements précisés ci-dessous retracent la totalité des opérations afférentes à l'exécution des contrats de délégation ainsi qu'une analyse sur la qualité du service.

Au titre de l'année 2022, le rapport annuel fourni par la société VEOLIA EAU concerne l'exploitation des équipements suivants :

- l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :
 - **le secteur Nord-Ouest** composé des communes des territoires Isberguois (Estrée-Blanche, Guarbecque, Isbergues, Lambres, Lières, Liettes, Ligny-lès-Aire, Lingham, Mazinghem, Quernes, Rely Rombly, Saint-Hilaire-Cottes et Witternesse), du Lillerois (Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Blessy, Bourecq, Busnes, Ecquedecques, Calonne-sur-la-Lys, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lespesses, Lillers, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Robecq, Saint-Floris, Saint-Venant, Westrehem) et de l'unité technique de Lapugnoy (Auchel, Burbure, Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Calonne-Ricouart, Lapugnoy, Lozinghem, Marles-les-Mines).
 - **le secteur Sud-Ouest** composé des communes des unités techniques de Bruay-la-Buissière (Barlin, Beugin, Bruay-la-Buissière, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul-lès-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Maisnil-lès-Ruitz, Ourton, Ruitz), de Rebreuve-Ranchicourt (Caucourt, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-Le-Gal, Hermin, Rebreuve-Ranchicourt), Bajus, Diéval et Estrée-Cauchy.
- l'exploitation de l'unité de traitement de Béthune, traitant les eaux usées des communes d'Allouagne, Annezin, Béthune, Chocques, Drouvin-le-Marais, Essars, Fouquereuil, Fouquières-les-Béthune, Hinges, Labeuvrière, Locon, Lozinghem, Oblinghem, Vaudricourt, Vendin-les-Béthune et Verquin en partie (quartier « des Paturelles »).

La Société SAUR a fourni le rapport annuel concernant l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- **le secteur Est**, composé des communes des unités techniques de Beuvry (Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert, Givenchy-les-la-Bassée, Labourse, Sailly-Labourse, Verquigneul) de Noeux-les-Mines (Noeux-les-Mines et Hersin-Coupigny), de Richebourg (La Couture, Richebourg, Lorgies, Neuve-Chapelle, Vieille-Chapelle), de Violaines, d'Auchy-les-Mines (Auchy-les-Mines et Haines-les-La-Bassée) et les communes de Billy-Berclau, Douvrin, Noyelles-lès-Vermelles et Vermelles.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Environnement

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique de Labeuvrière, fourni par la société VALNOR, retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Eau potable

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public, produit annuellement un rapport d'activité auprès de la Communauté d'agglomération.

Au titre de l'année 2022, les rapports annuels fournis par les délégataires concernent les équipements repris dans les contrats suivants :

***société VEOLIA EAU - 9 contrats :**

- commune de Fresnicourt le Dolmen
- commune d'Hersin Coupigny
- commune de Lillers
- commune de Noyelles les Vermelles
- commune de Saint Venant
- commune de Vermelles
- SABALFA
- SACRA
- Syndicat des eaux de Douvrin- Billy Berclau

***Société SAUR - 2 contrats :**

- commune de Noeux les Mines
- Syndicat des eaux d'Isbergues, Guarbecque, Ham en Artois, Lambres les Aire

***Société SUEZ - 1 contrat :**

- Syndicat des eaux de la Région de Norrent Fontes

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Pépinières d'entreprises

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Artois Initiative, délégataire d'un service public, produit annuellement un rapport d'activité auprès de la Communauté d'agglomération.

Ce rapport retranscrit, au titre de l'année 2022, l'ensemble des missions exécutées au titre de ladite délégation, analyse la qualité des services, fait part des méthodes mises en place en vue de les améliorer et produit les comptes de gestion par pépinières :

- Le Centre Initia situé à Bruay-la-Buissière,
- La Pépinière du Village d'Entreprises de Ruitz,
- Le Centre Fleming de Béthune,
- Le Centre Artisanal du n°3 de Bruay-la-Buissière,
- Le Centre d'Affaires de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines,
- Le Centre CESAME de Vendin-les-Béthune.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Centre aquatique de Béthune

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre aquatique de Béthune, fourni par la société BALAXA retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Examen des rapports sur le prix et la qualité des services publics 2022 des services d'assainissement, d'eau potable et de prévention et de gestion des déchets visés aux articles L 2224-5 et L 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales,

Assainissement

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Eau potable

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Service de prévention et de gestion des déchets

En vertu de l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement

En vertu de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sollicite l'avis de la CCSPL pour l'approbation du bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Avis sur le principe de la concession de service public concernant :

- *la collecte, le transport et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales sur 3 secteurs géographiques : nord-ouest, sud-ouest et est du territoire,*
- *L'exploitation de la station d'épuration de Béthune,*

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique

LECLERCQ Odile, Conseillère déléguée en charge de la fourrière-refuge pour animaux

DRUMÉZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport

DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et la petite enfance

OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau

MASSE Christophe, Directeur Général Adjoint Aménagement de l'Espace

RATAJCZAK Olivier, Directeur de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines,

SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable

DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses

CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.

PATTYN William, représentant de l'association Les quatre arbres

BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement

DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF

QUINTELIER Christophe, Directeur Général des Services

LAIGLE Jean-Charles, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens

HOCHART Jennifer, Service Juridique

ORDRE DU JOUR :

Examen du rapport 2022 établi par le délégataire des services publics en matière d'exploitation de la fourrière pour animaux de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

Fourrière pour animaux

Le rapport annuel concernant l'exploitation de la fourrière pour animaux, fourni par le groupement Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal (SACPA) retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Le Président de la Commission
Consultative des Services
Publics Locaux



Hervé DEROUBAIX